



Assemblée générale  
Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

A/49/846  
S/1995/118  
7 février 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Quarante-neuvième session  
Point 39 de l'ordre du jour  
LA SITUATION EN BOSNIE-HERZÉGOVINE

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Cinquantième année

Lettre datée du 6 février 1995, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de la Bosnie-Herzégovine auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'enlèvement d'un journaliste et directeur de production de la radio-télévision bosniaque, M. Namik Berberovic, appréhendé le 26 janvier 1995 alors qu'il se trouvait à bord d'un véhicule de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) et qui est toujours prisonnier. Cet incident s'inscrit dans la suite d'autres faits tristement réels, parmi lesquels l'assassinat il y a deux ans du Vice-Premier Ministre de la République de Bosnie-Herzégovine, M. Hakija Turajlic.

À Pale, les Serbes persistent à refuser aux représentants de la FORPRONU toute possibilité de se rendre auprès de M. Berberovic, dont on ne connaît toujours pas le lieu de détention.

Nous sommes certes reconnaissants à la FORPRONU de ce qu'elle fait pour obtenir la libération de M. Berberovic, mais les Serbes qui retiennent celui-ci sont d'inflexibles criminels et ces efforts ne suffiront pas.

Vous trouverez ci-joint une lettre que vous adresse à ce sujet le Président du Syndicat ouvrier de Bosnie-Herzégovine, M. Sulejman Hrle, [voir annexe] avec copie à votre Représentant spécial, M. Yasushi Akashi, et au commandant de la FORPRONU en République de Bosnie-Herzégovine, le général Rupert Smith.

Je vous serais obligé de bien vouloir diffuser la teneur de la présente communication et de la lettre jointe comme document de la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale, au titre du point 39 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

95-03686 (F) 080295 080295

/...

\*9503686\*

A/49/846  
S/1995/118  
Français  
Page 2

(signé) Muhamed SACIRBEY

/...

ANNEXE

Lettre datée du 3 février 1995, adressée au Secrétaire général  
par le Président du Syndicat ouvrier de Bosnie-Herzégovine

Nous vous demandons de faire tout ce qui est nécessaire pour obtenir la remise en liberté de M. Namik Berberovic, journaliste et directeur de production à la radio-télévision de Bosnie-Herzégovine, qui a été enlevé voilà neuf jours et qui depuis est retenu prisonnier par ceux qui ont lancé une guerre d'agression contre la République.

Ce n'est pas en se contentant de reconnaître qu'il y a eu erreur, même en assumant toute la responsabilité de celle-ci, que l'on changera quoi que ce soit à la situation de M. Berberovic. Toute personne qui se trouve à l'intérieur d'un véhicule de l'ONU est réputée être sur le territoire de l'Organisation, territoire international qui est inviolable. Or, il semble que l'ONU soit incapable d'assurer la sécurité des civils même lorsqu'ils se trouvent directement sous sa protection, ce qui renforce l'impression qu'elle n'est absolument pas en mesure de protéger les civils sur le territoire de Bosnie-Herzégovine.

Il est à craindre que, si l'on n'obtient pas la remise en liberté de M. Berberovic, ce ne soit pas tant parce qu'on ne le peut pas que parce qu'on ne le veut pas.

Nous avons informé à Bruxelles la Confédération européenne des syndicats de la situation. Encore une fois, nous vous pressons de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour obtenir que M. Berberovic soit libéré sans tarder et redresser ce qui n'est pour vous qu'une simple "erreur".

Le Président du syndicat ouvrier  
de Bosnie-Herzégovine

(Signé) Sulejman HRLE

-----